

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF A LA MISE A DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N° 6907**

Le Port autonome de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg, établissement public de coopération intercommunale, ayant son siège 1 parc de l'Étoile à Strasbourg (67 076), ont conclu le 20 décembre 2024 un avenant n° 5 au contrat d'occupation rép. n° 4593 du 21 septembre 1998 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une surface de 10 858 m² situé 81 rue du Rhin Napoléon à Strasbourg et portant prorogation dudit contrat, à titre de régularisation et de manière rétroactive, pour une durée de 3 ans à compter du 21 septembre 2023, soit jusqu'au 20 septembre 2026.

Conformément à l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, la conclusion de cet avenant a été précédée des mesures de publicité préalables, sous la forme d'une publication sur le site internet du Port autonome de Strasbourg (www.strasbourg.port.fr) du 26 octobre au 7 décembre 2023.

A l'issue de la procédure de publicité, l'Eurométropole de Strasbourg est la seule à avoir présenté sa candidature.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.